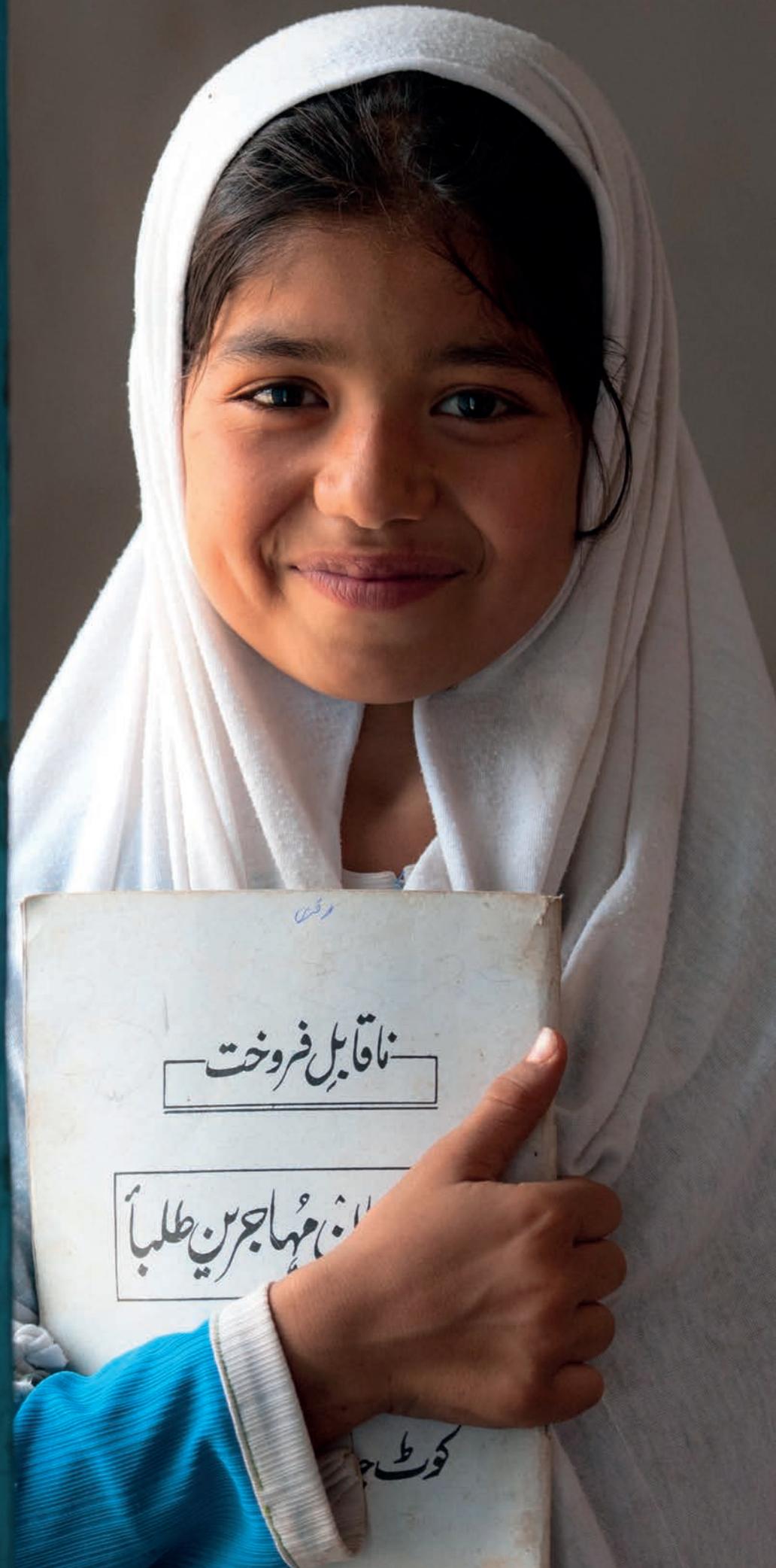


Bibi Ayisha, jeune réfugiée afghane de 11 ans, étudie dans une école de filles du village de réfugiés de Kot Chandana (Pakistan).



ASSURER UN MEILLEUR AVENIR

L'objectif ultime de l'action du HCR est de rechercher des solutions durables pour les personnes qui ont été forcées de fuir la guerre ou de graves atteintes aux droits de l'homme. Néanmoins, il faut parfois des années pour que les populations déplacées puissent rentrer chez elles en toute sécurité ou trouver un nouveau foyer dans un autre pays. Il est donc fondamental d'aider ces individus et ces communautés à conserver leur dignité et à garder espoir dans l'avenir.

Le HCR s'efforce d'autonomiser les réfugiés et les autres personnes relevant de sa compétence, et de les aider à optimiser leur potentiel de croissance et de développement. Le Haut Commissariat facilite ce processus en encourageant l'accès à l'éducation, à la formation et aux moyens de subsistance productifs.

L'organisation continue à promouvoir des méthodes de programmation pour les réfugiés plus inclusives, plus durables et davantage orientées sur le développement.

En outre, le HCR continue à faciliter la réinstallation des réfugiés ayant des besoins de protection particuliers, qui ne peuvent être satisfaits dans les pays où ils ont cherché asile.

Dans ce chapitre :

- Planification pluriannuelle des projets visant la recherche de solutions
- Voies complémentaires vers la protection et la recherche de solutions
- Accès à une éducation inclusive et de qualité
- Faciliter un rapatriement librement consenti, dans la sécurité et la dignité
- Renforcer l'autosuffisance
- Accès à l'énergie



HCR/Frédéric Noy

PLANIFICATION PLURIANNUELLE DES PROJETS VISANT LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

Le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR continue d'augmenter beaucoup plus vite que ne progresse la mise en place de solutions durables et globales. Le HCR adopte, en matière de recherche de solutions, une approche progressive prévoyant une planification orientée sur les solutions dès les premiers stades du déplacement. Cette approche progressive, reconnaissant que la mise en place de solutions véritablement durables pour toutes les catégories de population nécessite des efforts à long terme, est déployée dans le cadre de stratégies pluriannuelles et pluripartitaires. Ces stratégies doivent tenir compte des quatre dimensions d'une solution, à savoir les dimensions juridique, économique, sociale et culturelle ainsi que civile et politique.

Le HCR a lancé une initiative pilote de planification pluriannuelle pour déterminer si le système existant facilite ou entrave la planification. Les opérations sélectionnées à ce titre – Tanzanie, Ghana, Sénégal, Ouganda, Équateur

et Costa Rica – élaborent actuellement des stratégies de protection et de recherche de solutions, travaillant avec les pouvoirs publics à tous les niveaux et avec un large éventail de partenaires sur des programmes visant la réalisation d'objectifs concrets, à plus long terme.

Ces expériences fourniront une base d'éléments pour améliorer l'appui aux opérations s'orientant déjà vers une planification pluriannuelle et déterminer les éventuels ajustements à apporter aux systèmes de planification, de budgétisation et d'établissement de rapports. L'initiative pilote constituera la première étape du processus d'adaptation à un environnement de planification et de programmation répondant à la durabilité de certaines situations de déplacement et d'apatridie et donc à la nécessité d'établir, le plus tôt possible, des liens directs avec un éventail plus large d'acteurs nationaux et avec les programmes de développement nationaux, ainsi qu'avec les acteurs internationaux spécialistes de l'appui à long terme.

La Tanzanie met en œuvre une stratégie destinée à intégrer quelque 160 000 Tanzaniens récemment naturalisés, ainsi que les anciens réfugiés burundais dont le processus de naturalisation est en cours. La stratégie vise également à améliorer la conception des réponses d'urgence et des interventions à plus long terme destinées à d'autres populations, de manière à soutenir la croissance locale et à élaborer des solutions à moyen et à long terme, aptes à compléter l'actuelle opération de réinstallation à grande échelle de la population de réfugiés congolais.

L'Ouganda s'attache à renforcer l'autonomie et la résilience et à soutenir une série de voies menant à des solutions juridiques, dont la réinstallation, ces efforts faisant partie intégrante des plans de développement nationaux et régionaux.

Le Costa Rica et l'Équateur se penchent sur les liens entre l'autosuffisance économique et l'admissibilité à la naturalisation et le Ghana examine comment les réfugiés originaires d'États membres de la CEDEAO pourraient bénéficier des accords régionaux dans leur quête de solutions définitives. Au Sénégal, la mise en œuvre des derniers éléments d'une approche progressive de recherche de solutions pour les réfugiés mauritaniens exigera un engagement régional ; la stratégie vise à apporter des solutions définitives aux personnes piégées dans une situation de déplacement qui dure depuis une génération.

D'autres opérations s'efforcent également de planifier des solutions globales, notamment avec l'appui de l'Alliance pour les solutions. La stratégie mise au point en Zambie repose sur une solution globale présentant un important volet juridique mais aussi de

nombreux liens avec la planification du développement dans les zones d'installation. En Somalie, le groupe national se propose d'utiliser le plan de développement national et l'appui des donateurs internationaux et des experts techniques pour améliorer la prise en compte des réfugiés et des déplacés internes de retour dans leur région d'origine dans les plans et les priorités de développement national. Dans d'autres régions, la planification en matière de protection et de solutions débouche également sur des approches qui seront formalisées au cours des prochaines années.

Seeds for Solutions

Grâce à des fonds provenant de l'initiative *Seeds for Solutions*, plus de 20 opérations du HCR ont bénéficié d'un appui financier et technique en 2015 et mettent actuellement en œuvre des projets orientés sur les solutions dans leurs programmes. Ces projets portent notamment sur la recherche de solutions juridiques, l'autonomisation, la formation, les investissements dans les infrastructures afin de favoriser la cohésion sociale et l'intégration des personnes relevant de la compétence du HCR dans les services nationaux et dans d'autres contributions clés à la recherche de solutions globales. Dans le cas du Niger, de Sri Lanka et de la Somalie, *Seeds for Solutions* a facilité le lancement de programmes qui ont pu ensuite se poursuivre sans le soutien de l'initiative.



HCR/Roger Arnold

VOIES COMPLÉMENTAIRES VERS LA PROTECTION ET LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

Le HCR travaille en partenariat avec les gouvernements et d'autres acteurs pour identifier les lois, les politiques et les systèmes administratifs susceptibles de faciliter la protection et la recherche de solutions pour les réfugiés, pour échanger des informations à ce sujet, et pour procéder, le cas échéant, à des ajustements. Certains dispositifs humanitaires, comme les programmes de réinstallation et d'autres programmes d'admission pour motifs humanitaires, les programmes de parrainage privé pour les individus qui ont besoin d'une aide humanitaire, certains visas spéciaux, délivrés à titre humanitaire, et les évacuations médicales, sont destinés à apporter une protection et des solutions aux réfugiés en situation de risque.

Les formes d'admission complémentaires ne sont pas nécessairement fondées sur les risques encourus par les réfugiés en matière de protection, mais peuvent offrir une protection et des solutions aux réfugiés et constituer un témoignage important de solidarité et de volonté de partage des responsabilités. Parmi ces voies complémentaires, citons le regroupement familial pour les membres de la famille étendue qui ne répondent pas aux critères de réinstallation, les régimes d'immigration et de mobilité liées au travail basés sur un système de points, les bourses d'études et les contrats d'apprentissage.

Le HCR étudie depuis quelque temps la possibilité d'emprunter d'autres voies pour parvenir à des solutions ; des études officielles ont notamment été entreprises dans les régions du MERCOSUR et de la CEDEAO pour déterminer si les régimes qui permettent aux ressortissants de circuler et de travailler librement pourraient garantir un avenir sûr aux réfugiés. Outre les nouvelles possibilités qui se font jour concernant des programmes de mobilité liée au travail ou aux études, certains pays d'Afrique de l'Ouest cherchent actuellement à déterminer si le cadre de la CEDEAO et leurs législations nationales pourraient faciliter l'accès au statut de résident permanent et, dans certains cas, à la naturalisation.

Assurer la protection par la réinstallation

En 2015, les besoins mondiaux en matière de réinstallation ont excédé, pour la première fois, un million de places. Le nombre de réfugiés et de migrants arrivant en Europe dans des flux mixtes a considérablement augmenté, suscitant un vif intérêt pour les questions d'asile et de migration au sein de la classe politique et

de l'opinion publique. De nombreux pays ont annoncé qu'ils avaient constitué en 2015 des contingents supplémentaires spécifiquement destinés aux Syriens, qui représentaient la majorité des nouveaux arrivants en Europe.

En 2015, le HCR a adressé plus de 133 000 demandes de réinstallation, un total en hausse de 28 pour cent par rapport à 2014. Le nombre de pays de réinstallation a également augmenté, la République de Corée et l'Italie annonçant la création de programmes pilotes de réinstallation, qui ont commencé en 2015.

Les dossiers de réinstallation soumis par l'organisation à partir de pays africains ont concerné en 2015 plus de 38 800 individus, ce qui représente une augmentation de 147 pour cent par rapport à 2012. En 2015, près de 90 pour cent des demandes en provenance d'Afrique ont été adressées aux États-Unis.

Si les réinstallations en provenance d'Asie ont continué à diminuer, l'année a été marquée par un événement important : le cap des 100 000 réfugiés bhoutanais réinstallés à partir du Népal depuis le début du programme en 2007 a été franchi.

« À l'échelle mondiale, la réinstallation a continué à jouer un rôle essentiel dans la réponse du HCR aux déplacements forcés. Plus de 81 000 réfugiés ont pu bénéficier de la réinstallation dans un pays tiers en 2015. »

- Filippo Grandi, Haut Commissaire pour les réfugiés

Quelque 70 000 individus réfugiés au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Turquie, dont plus de 52 000 réfugiés syriens - ont fait l'objet d'une demande de réinstallation ou d'admission à titre humanitaire en 2015. Le Groupe restreint pour les Syriens a joué un rôle essentiel, montrant que la réinstallation en masse pouvait être un moyen efficace de partager la responsabilité de la protection des réfugiés et encourageant ainsi les États d'accueil de la région à continuer à soutenir la réinstallation. Le Groupe restreint pour les Syriens a également été un forum important pour traiter des problèmes en rapport avec l'intégrité et l'attribution du statut, ce qui a permis aux États d'appliquer des procédures accélérées et simplifiées de réinstallation pour répondre aux besoins des déplacés syriens.

Les besoins des réfugiés iraquiens en matière de réinstallation sont restés élevés avec plus de 11 000 réfugiés iraquiens ayant fait l'objet d'une demande de réinstallation en 2015.

En raison de l'intérêt sans précédent suscité par la réinstallation et les autres formes d'admission des réfugiés, le HCR a dû accroître dans des proportions importantes sa capacité de réponse. Des préparatifs en prévision d'une augmentation mondiale de la réinstallation ont été entamés à la fin de l'année 2015, le HCR prévoyant une hausse de 37 pour cent des demandes de réinstallation en 2016 pour satisfaire aux quotas.

L'organisation a continué tout au long de l'année à veiller à la préservation de l'intégrité des régimes d'asile, tout en examinant et révisant les directives générales et opérationnelles pertinentes pour réduire le risque de fraude. Une nouvelle politique et de nouvelles directives – à paraître en 2016 – devraient fournir un cadre très complet pour la lutte contre la fraude et inclure des mesures de prévention, de détection et d'enquête applicables à toutes les étapes de la procédure d'examen des cas individuels, dont l'enregistrement, la détermination du statut de réfugié et la réinstallation. L'accent sera mis sur la détection et le signalement des cas de fraude ou des cas assimilables à des fraudes, ce qui permettra à l'organisation de déceler de manière proactive les tendances. Des postes exclusivement consacrés à la lutte contre la fraude ont été créés dans plusieurs opérations, notamment au Kenya et en Malaisie.

La présidence des Consultations tripartites annuelles sur la réinstallation et du Groupe de travail sur la réinstallation, précédemment assurée par la Norvège, a été confiée aux Pays-Bas. En 2015, les États de réinstallation, le HCR, les ONG et des réfugiés réinstallés ont participé à pas moins de cinq réunions du groupe de travail. Il a été décidé d'un commun accord que les groupes restreints et groupes de contact se rencontreraient chaque année pour débattre des plans de travail et des moyens de simplifier la procédure de réinstallation, par exemple en soumettant les demandes par voie électronique. ■

Domaines d'intervention en 2015	Principales réalisations en 2015
Solutions durables	
Stratégie pour des solutions globales élaborée, renforcée ou actualisée	
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de recherche de solutions	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au Costa Rica, en Équateur, au Ghana, en Ouganda, au Sénégal et en Tanzanie, le HCR a appliqué à titre expérimental une stratégie de protection et de recherche de solutions pluriannuelle et pluripartenaires. ■ 20 pays ont reçu, au titre du projet <i>Seeds for Solutions</i> (voir <i>Glossaire</i>), des fonds destinés à renforcer leurs stratégies et interventions axées sur les solutions et à soutenir l'exécution et le suivi des activités.
Potentiel en matière de réinstallation réalisé	
Soumettre des dossiers de réinstallation	<ul style="list-style-type: none"> ■ En 2015, le HCR a soumis des demandes de réinstallation pour plus de 133 000 individus – soit une augmentation de 28% par rapport aux 103 890 individus ayant fait l'objet d'une demande en 2014. ■ Des efforts ont été déployés avec les États de réinstallation pour réduire le délai entre la présentation du dossier et le départ. 81 273 personnes sont parties en 2015 – soit une hausse de 11% par rapport aux 73 330 départs de 2014. ■ Depuis les Consultations tripartites annuelles sur la réinstallation de juillet 2014, le HCR appelle à réinstaller 10% de la population de réfugiés syriens. Fin 2015, plus de 162 000 places avaient été promises pour des réfugiés syriens. ■ Le nombre de demandes soumises pour des Iraquiens réfugiés au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Turquie était en léger recul par rapport à l'année précédente – 10 930 demandes en 2015, contre 11 608 en 2014, soit une baisse de 6%. ■ Plus de 52 000 Syriens réfugiés au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Turquie ont fait l'objet d'une demande de réinstallation, contre 20 903 en 2014. Ce total comprenait des Syriens accueillis en Jordanie (22 273), au Liban (18 476) et en Turquie (8 091). ■ Le HCR a soumis plus de 38 800 demandes de réinstallation à partir de l'Afrique en 2015, contre 35 079 en 2014. Plus de 20 460 réfugiés congolais étaient concernés, ce qui porte à plus de 57 000 le nombre total de Congolais ayant fait l'objet d'une demande depuis 2012. ■ En 2015, 56 victimes de la traite des êtres humains ont fait l'objet d'une demande de réinstallation à partir de l'Égypte, contre 203 en 2014. Le nombre de victimes de la traite parties se réinstaller dans un autre pays est passé de 51 en 2014 à 175 en 2015. ■ Dans certains endroits, l'insécurité a entravé l'accès aux réfugiés : il a donc été nécessaire d'organiser des visioconférences continues à partir du Yémen, de la République arabe syrienne et de certaines opérations en Afrique.
Assurer l'intégrité des procédures de réinstallation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une politique et des directives opérationnelles révisées ont été rédigées afin de lutter contre les fraudes commises par des personnes relevant de la compétence du HCR.
Mener des initiatives de renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> ■ 500 membres du personnel du HCR et du personnel affilié ont participé en 2015 à un certain nombre de webinaires, portant sur la rédaction des formulaires d'inscription à la réinstallation, sur le système mondial de traitement des demandes d'admission de réfugiés et sur les outils d'évaluation de la réinstallation.



HCR/Jonathan Rashad

ACCÈS À UNE ÉDUCATION INCLUSIVE ET DE QUALITÉ

La Stratégie d'éducation du HCR pour la période 2012-2016 accorde une importance particulière à la fourniture de services éducatifs aux réfugiés, non pas comme une action autonome, périphérique, mais comme une composante essentielle du mandat de protection et de recherche de solutions dévolu au HCR. Un enseignement de qualité, inculquant des compétences et des connaissances pertinentes, permet aux réfugiés de mener une vie saine, digne et productive et de devenir plus autonomes.

En 2015, le HCR a mis en œuvre des stratégies d'éducation, nationales et pluriannuelles, dans 25 pays prioritaires et poursuivi ses efforts pour améliorer l'intégration des enfants réfugiés dans les services éducatifs nationaux.

Dans le cadre du programme mondial Éduquer un enfant, le HCR a lancé en 2015 une initiative triennale destinée à assurer l'accès à l'éducation de plus de 700 000 enfants réfugiés non scolarisés, accueillis dans 12 pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient. Ce projet s'inscrivait dans la lignée des efforts précédemment

déployés par le programme Éduquer un enfant et le HCR, qui ont d'ores et déjà permis à plus de 400 000 enfants réfugiés d'accéder à l'enseignement primaire depuis 2012.

L'organisation a continué de recourir à la technologie et à des modalités d'apprentissage innovantes pour élargir l'accès à un enseignement de qualité, diplômant. Cette tâche revient au *Learn Lab* du HCR, qui s'efforce d'améliorer et d'élargir l'accès des personnes relevant de la compétence de l'organisation à des programmes éducatifs de qualité, en utilisant des méthodes novatrices. Plus de 80 000 élèves, vivant dans 11 pays, ont participé à des initiatives montées par le *Learn Lab* et l'on a observé une amélioration très nette des résultats aux examens au Kenya et en République-Unie de Tanzanie, ainsi qu'un impact psychosocial positif.

En outre, plus de 3 400 réfugiés vivant dans 42 pays ont bénéficié en 2015 de bourses d'études supérieures dans le cadre de l'Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI) et d'autres programmes. ■

PRIORITÉS STRATÉGIQUES GLOBALES



Éducation

Le taux de scolarisation des réfugiés nigériens accueillis dans la région de l'Extrême-Nord, au **Cameroun**, a considérablement augmenté, passant de 61 à 90 pour cent en 2015. Le HCR et ses partenaires gèrent un programme scolaire bilingue, pour se conformer au système éducatif camerounais. Trois écoles primaires ont été ouvertes dans le camp de Minawao et dotées d'un personnel

enseignant camerounais ou issu de la communauté réfugiée. Des associations réunissant des élèves, des parents et des enseignants ont été créées afin de soutenir l'action de sensibilisation et l'engagement de la communauté dans les questions d'éducation.

Au **Soudan du Sud**, en revanche, de graves problèmes de protection persistent, en dépit des efforts

intenses déployés pour améliorer l'accès à l'enseignement primaire et le maintien à l'école, et pour intégrer les réfugiés dans le système éducatif national. Les taux de décrochage sont restés élevés en raison de la réduction des rations alimentaires, du travail des enfants, des grèves des enseignants et du manque de protections périodiques pour les jeunes filles.

Domaines d'intervention en 2015	Principales réalisations en 2015
Besoins de base et services essentiels	
La population a un accès optimal à l'éducation	
Fournir un appui technique aux opérations	<ul style="list-style-type: none"> Des stratégies éducatives pluriannuelles adaptées à chaque pays ont été mises en œuvre dans 25 pays prioritaires, conformément à la Stratégie d'éducation du HCR pour la période 2012-2016. Des stratégies éducatives ont été élaborées au niveau régional pour les réfugiés originaires de République centrafricaine, du Soudan du Sud et de Syrie.
Accroître le taux d'inscription des enfants déscolarisés	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre du partenariat entre le programme Éduquer un enfant (<i>Educate A Child</i>) et le HCR, de nouveaux efforts ont été entrepris pour assurer l'accès à l'enseignement de plus de 700 000 enfants réfugiés déscolarisés dans 12 pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient. Le programme Éduquer un enfant et le HCR avaient déjà scolarisé plus de 400 000 enfants réfugiés dans le primaire depuis 2012.
Renforcer la gestion des données et le suivi des acquis de l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> La gestion des données a été renforcée à l'échelle mondiale ; l'accent a été mis en particulier sur la mesure des taux d'inscription et de rétention à l'école mais aussi sur le perfectionnement des capacités d'analyse des données du personnel et des partenaires du HCR au niveau des opérations afin de contribuer à l'amélioration de la programmation sur la base de données concrètes.
Promouvoir l'utilisation de la technologie dans l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 80 000 élèves vivant dans 11 pays ont participé à des initiatives du <i>Learn Lab</i>, des améliorations des résultats aux examens étant observées au Kenya et en Tanzanie en 2015.
Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 3 400 réfugiés accueillis dans 42 pays ont reçu des bourses d'études supérieures au titre de l'initiative DAFI et d'autres projets, faisant doubler le nombre de bénéficiaires syriens entre 2014 et 2015. Des programmes diplômants d'enseignement en ligne, utilisant des méthodes hybrides (enseignement traditionnel et en ligne) ont permis à 1 400 étudiants de suivre des études supérieures en Jordanie, au Kenya, au Malawi et au Rwanda. Un consortium sur l'apprentissage connecté, formé de partenaires de l'enseignement supérieur, a étudié de nouveaux moyens d'améliorer les acquis de l'apprentissage pour les réfugiés, au travers de méthodes hybrides.



HCR/Diana Diaz

FACILITER UN RAPATRIEMENT LIBREMENT CONSENTI, DANS LA SÉCURITÉ ET LA DIGNITÉ

En 2015 comme au cours des années précédentes, dans de nombreuses opérations, les conditions ne permettaient pas un rapatriement librement consenti et en toute sécurité des réfugiés. En 2015, 201 416 réfugiés ont opté pour le rapatriement librement consenti, soit 75 416 de plus qu'en 2014, année où 126 000 réfugiés ont été rapatriés.

Au total, 58 460 Afghans sont rentrés dans leur pays d'origine en 2015. La réduction de l'espace d'asile et le manque d'accès à la protection dans d'autres pays ont sans doute contribué à ces retours, qui sont en hausse par rapport à l'année précédente en dépit de la dégradation des conditions de sécurité.

S'agissant des Ivoiriens réfugiés au Libéria, l'opération de rapatriement librement consenti a repris fin 2015 (après sa suspension due au virus Ebola en 2014) et 1 226 réfugiés avaient regagné leur communauté d'origine à la fin du mois de décembre. Les réfugiés ont

été nettement plus nombreux à rentrer depuis le début de l'année 2016 et le rythme des retours continue d'augmenter.

Le HCR et ses partenaires ont facilité le rapatriement librement consenti en Somalie de 5 709 individus en provenance du Kenya. Au Mali, l'enregistrement des rapatriés a repris en août, de sorte que 4 088 rapatriés spontanés avaient été enregistrés à la fin de l'année 2015.

L'organisation avait planifié le rapatriement librement consenti de 20 000 réfugiés rwandais vivant au Nord et au Sud-Kivu, en République démocratique du Congo, mais seules 5 193 personnes sont rentrées volontairement dans leur pays.

Le HCR a clos en 2015 le chapitre du rapatriement librement consenti des anciens réfugiés angolais, avec le retour d'environ 4 600 personnes, dont 3 886 en provenance de la République démocratique du Congo. ■



HCR/Sebastian Rich

RENFORCER L'AUTOSUFFISANCE

Le HCR cherche à donner aux réfugiés les moyens d'exercer des activités génératrices de revenus sûres et viables au sein de leurs communautés d'accueil ou à leur retour dans leur pays d'origine, en leur offrant différents services d'appui ; l'objectif est de leur permettre d'accéder en toute légalité à des marchés et d'acquérir le capital humain, financier, social et matériel nécessaire à un travail productif.

En 2015, l'organisation a continué à mettre en œuvre sa Stratégie globale pour les moyens de subsistance (2014-2018) qui vise à assurer un revenu durable aux réfugiés en reliant leur capacité de production aux besoins du marché au travers de programmes techniquement viables et fondés sur des données concrètes.

Conformément à la Stratégie globale, des directives opérationnelles sur les critères minimum régissant les programmes d'appui aux moyens de subsistance ont été publiées en 2015. Les critères minimum précisent les principales mesures à prendre pour assurer avec efficacité la planification, la mise en

œuvre et le suivi des programmes et accroître ainsi au maximum l'impact des interventions du HCR. Guidées par ces critères minimum, les opérations du HCR ont pu réaliser des études de marché et des évaluations socio-économiques, ainsi que des analyses des filières, pour faciliter l'élaboration de plans stratégiques pluriannuels adaptés aux contextes, tout en assurant des résultats par un ciblage adéquat, des partenariats de qualité et une expertise appropriée. Fin 2015, 97 opérations du HCR s'étaient dotées de plans de conformité pour satisfaire aux critères minimum obligatoires.

Droit au travail

Le HCR s'est associé à l'OIT et à d'autres intervenants pour aider les opérations sur le terrain à réaliser des études de marché et de filière. En Zambie, le HCR et l'OIT ont organisé des programmes de formation à l'entrepreneuriat pour assurer des moyens de subsistance durables aux réfugiés.

Le HCR a coopéré également avec le Centre du commerce international pour

promouvoir, auprès des gouvernements et des employeurs, l'accès des réfugiés au travail.

En collaboration avec les gouvernements, les ONG et la société civile d'Asie, d'Europe, du Moyen-Orient et des Amériques, le HCR étudie comment la société civile et le secteur privé pourraient contribuer à l'emploi des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence.

Le modèle de progression

Tout au long de l'année, le HCR a appliqué avec succès le modèle de progression (voir *Glossaire*) au Burkina Faso, au Costa Rica, en Équateur, en Égypte et en Zambie. Ce modèle vise à faire sortir les gens de la pauvreté par un enchaînement, limité dans le temps, d'interventions ciblées d'appui aux moyens de subsistance. Au terme de ce processus, les bénéficiaires doivent être en mesure de gagner un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins essentiels, en exerçant une activité salariée ou indépendante durable et dans de bonnes conditions de sécurité.

Au Costa Rica, le modèle de progression a été intégré au Plan de développement national pour la période 2015-2018. Des progrès ont été réalisés, concernant l'accès des réfugiés aux programmes nationaux de réduction de la pauvreté, d'employabilité et de développement. Dans le cadre de son projet de responsabilité sociale des entreprises, *Vivir la Integración*, le HCR a travaillé avec quelque 90 entreprises du Costa Rica pour faciliter l'accès des réfugiés à des formations et à des emplois durables. Depuis 2014, environ 2 000 personnes relevant de la compétence du HCR au Costa Rica se sont engagées sur la voie de l'intégration socio-économique et 300 réfugiés et demandeurs d'asile ont

trouvé un emploi grâce au projet *Vivir la Integración*.

En Égypte, le programme de progression du HCR a permis à des réfugiés vivant en milieu urbain d'améliorer leurs moyens de subsistance par un travail salarié ou indépendant viable. Une évaluation à mi-parcours réalisée en 2015 a indiqué que 754 participants avaient trouvé un emploi et que 797 autres avaient monté avec succès leur propre entreprise. Selon les premières estimations, le revenu moyen par personne et par mois avait augmenté d'environ 18 pour cent au Caire et de 27 pour cent à Alexandrie.

Un modèle de pépinière d'entreprises, mis au point par le HCR en collaboration avec l'Université catholique pontificale de l'Équateur à Esmeraldas, a cherché à doter les réfugiés, les demandeurs d'asile et les populations vulnérables des compétences entrepreneuriales nécessaires pour développer leurs activités. L'initiative a soutenu 28 entreprises pendant deux ans avec un taux d'échec assez faible (14 pour cent) par rapport au taux global de faillite des entreprises d'Esmeraldas sur deux ans, qui est de 90 pour cent. En moyenne, les entreprises appuyées par cette initiative ont augmenté leurs revenus de 10 pour cent.

Nouvelles opportunités

Les réfugiés ont montré qu'ils possédaient amplement les capacités requises pour être des acteurs économiques du changement dans trois autres secteurs : l'artisanat, l'agriculture et le télétravail (travail à distance à l'aide de technologies en ligne). Il a été décidé d'accorder un soutien spécifique dans ces secteurs au vu des tendances de la croissance mondiale et en raison de leur fort potentiel en matière de création d'emplois dans les pays en développement.

En 2015, environ 37 pour cent (estimation) des réfugiés maliens accueillis dans les camps du Sahel et dans le centre urbain de Bobo-Dioulasso étaient des artisans expérimentés et cette population comprenait 19 pour cent de chefs de famille. Une analyse de la filière ayant révélé que les réfugiés pouvaient générer des revenus durables dans le secteur de l'artisanat, le HCR s'est efforcé de remédier à certaines difficultés rencontrées par les réfugiés pour accéder à des outils, des compétences et des marchés. Pour exploiter le potentiel de développement des activités artisanales au Burkina Faso, le HCR a lancé un projet destiné à contribuer au bien-être et à l'autosuffisance socioéconomique d'un millier d'artisans maliens réfugiés dans les camps de Goudébou et Mentao, ainsi que dans le centre urbain de Ouagadougou. Le projet a soutenu les innovations de produits, facilité l'accès aux moyens et

infrastructures de production, renforcé les compétences et l'esprit d'entreprise, et créé des liens avec le marché local et le marché international.

Néanmoins, en dépit de réussites concrètes et des efforts incessants du HCR pour accroître ses compétences techniques, la mise en œuvre des programmes d'appui aux moyens de subsistance est restée complexe dans bien des contextes, et, dans des environnements peu favorables, l'accès des réfugiés au travail et au marché a été entravé par des obstacles juridiques, politiques, sociaux et économiques. L'insuffisance des ressources a continué à limiter la capacité de l'organisation et de ses partenaires à concevoir, à exécuter et à suivre des programmes d'appui aux moyens de subsistance pouvant ouvrir de nouvelles perspectives économiques et produire un impact considérable sur la vie des réfugiés. ■

PRIORITÉS STRATÉGIQUES GLOBALES



Intégration sur place

L'appui politique à l'intégration sur place varie considérablement d'un contexte opérationnel à l'autre. En **Géorgie**, le HCR a participé à l'élaboration d'une stratégie, assortie d'un plan d'action, destinée à faciliter l'intégration des réfugiés, laquelle a été approuvée par le Parlement. En **Bolivie**, le Gouvernement a mis en place un mécanisme de coordination pour traiter les questions d'intégration sur place, conformément à un plan global de renforcement de la protection et des solutions durables, élaboré avec les conseils techniques et le financement du HCR.

En **Gambie**, les efforts de plaidoyer menés auprès des autorités locales ont permis aux réfugiés d'acquérir des terrains à usage résidentiel et agricole et aux personnes employant des réfugiés d'être exonérées de la taxe sur les travailleurs expatriés. En septembre 2015, le Gouvernement de la **Zambie** a approuvé l'élargissement des critères d'intégration locale des Angolais, offrant la possibilité de s'intégrer à tous les anciens réfugiés angolais arrivés en Zambie avant 2003, ainsi qu'à 4 000 Rwandais environ.

Domaines d'intervention en 2015	Principales réalisations en 2015
Solutions durables	
Autosuffisance et moyens de subsistance	
Améliorer la qualité des programmes d'appui aux moyens de subsistance dans les opérations du HCR sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un appui technique a été apporté à trois opérations pour des programmes ruraux et agricoles, à trois opérations pour des programmes artisanaux et à deux opérations pour des programmes destinés à faciliter l'accès des communautés aux technologies informatiques. ■ Une formation technique sur les critères minimum pour les programmes d'appui aux moyens de subsistance a été assurée à l'intention de 12 opérations. ■ Des directives opérationnelles sur les critères minimum pour les programmes d'appui aux moyens de subsistance ont été publiées et le respect des directives a été contrôlé au moyen d'un questionnaire adressé à 97 opérations. Des plans d'amélioration par pays ont également été élaborés.
Élaborer des stratégies pluriannuelles de renforcement de l'autosuffisance dans les pays prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des stratégies reliant le profil des réfugiés aux débouchés sur le marché local ont été élaborées dans 5 pays supplémentaires.
Renforcer la capacité à exécuter des programmes d'appui aux moyens de subsistance de qualité sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un répertoire en ligne de spécialistes des moyens de subsistance a été créé et géré. ■ Six spécialistes des moyens de subsistance supplémentaires ont été recrutés sur le terrain. ■ Deux administrateurs régionaux chargés des moyens de subsistance ont été déployés pour mieux soutenir les opérations. ■ Un programme de formation aux moyens de subsistance a été élaboré pour le personnel du HCR et ses partenaires.
Renforcer la capacité interne à intégrer et à appliquer le modèle de progression dans les programmes d'appui aux moyens de subsistance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un atelier réunissant les 5 opérations pilotes appliquant le modèle de progression a été organisé afin de rassembler les enseignements et d'élaborer des directives pour l'application de ce modèle aux réfugiés urbains.
Améliorer l'accès des réfugiés aux prêts pour entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des études de cas et des directives élaborées en partenariat avec le groupe de travail sur la performance sociale ont servi de supports de sensibilisation et de formation auprès de fournisseurs de services financiers disposés à accorder des prêts aux entrepreneurs réfugiés.
Potentiel en matière d'intégration réalisé	
Faciliter l'obtention de titres de séjour	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 557 permis de séjour temporaires ont été délivrés à d'anciens réfugiés angolais en République démocratique du Congo. ■ 1 120 visas de résidents ont été délivrés à des réfugiés et demandeurs d'asile en Équateur. ■ Il était prévu que 2 000 réfugiés togolais reçoivent des permis de séjour au Ghana en 2015. Cependant, le HCR poursuit une autre stratégie d'intégration juridique sur place pour garantir des droits de séjour à long terme (avec peut-être une naturalisation à la clef). ■ Quelque 1 200 permis de séjour ont été distribués à d'anciens réfugiés angolais en Zambie. Quelque 1 100 anciens réfugiés angolais et ressortissants zambiens se sont vu allouer des parcelles dans le cadre du plan national d'aide à l'établissement, qui s'inscrit dans la Stratégie d'intégration sur place des anciens réfugiés angolais, adoptée par les autorités zambiennes. ■ Un appui technique et financier a été offert aux Amériques (Argentine, Bolivie, Chili, El Salvador, Guatemala, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Uruguay), ainsi qu'en Inde et en Géorgie, pour faciliter l'accès de 1 291 réfugiés à d'autres solutions migratoires, notamment par l'obtention de visas au titre du regroupement familial, de visas de résidents ou par la naturalisation. ■ Le Gouvernement gambien a accepté de délivrer des permis de séjour et de travail pluriannuels (5 à 10 ans) pour faciliter l'intégration des réfugiés sur place et consenti à exonérer les réfugiés de la taxe sur les travailleurs expatriés, ce qui encourage l'emploi des réfugiés et facilite leur insertion économique. ■ Des orientations pratiques sur des initiatives en lien avec l'état de droit, comme le droit au travail, le droit au logement, à la terre et à la propriété et l'accès à la justice, ont été élaborées en République du Congo, à Djibouti, en Éthiopie, au Myanmar et au Sénégal, des projets pilotes sur le logement, la terre et la propriété étant lancés en République centrafricaine, au Myanmar et au Sénégal.
Processus de naturalisation facilité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plus de 151 000 anciens réfugiés burundais se sont vu délivrer des certificats de nationalité par les autorités tanzanienne dans le cadre d'une stratégie multipartite de recherche de solutions globales.
Mobilisation communautaire renforcée et élargie	
Renforcer l'exécution d'interventions de protection faisant appel à la participation de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le HCR a produit une série de brochures afin de soutenir l'opérationnalisation de la protection communautaire en mettant en évidence les approches et méthodologies les plus efficaces, inspirées des bonnes pratiques observées dans les opérations du HCR ; les deux premiers numéros de cette collection ont été consacrés aux centres communautaires et à l'action sociale de proximité. ■ Un réseau de praticiens en ligne a été constitué avec des partenaires, l'objectif étant de mettre en commun les ressources et les bonnes pratiques observées sur le terrain afin de faciliter la formation réciproque entre acteurs humanitaires et acteurs de la protection autour du monde. ■ Un appui technique ciblé a été offert à 8 opérations dans le cadre de missions sur le terrain, d'activités de formation et d'une aide à distance.



HCR/ivor Prickett

ACCÈS À L'ÉNERGIE

En 2014, le HCR a lancé une Stratégie globale pour l'accès sans risque aux combustibles et à l'énergie (SAFE), d'une durée de cinq ans. Cette stratégie vise à améliorer la qualité de vie dans les camps de réfugiés et les communautés d'accueil en assurant l'accès des réfugiés à des sources d'énergie non polluantes pour faire la cuisine et s'éclairer. L'alimentation des camps en combustible et en électricité, notamment pour l'éclairage, aide à protéger les réfugiés de certains risques, concernant par exemple les violences sexuelles et sexistes, souvent commises la nuit ou lors du ramassage du bois de chauffe. En 2015, les opérations du HCR se sont tout particulièrement attachées à soutenir l'utilisation de technologies innovantes ou améliorées, exploitant les énergies renouvelables, pour les ménages réfugiés dans un certain nombre de contextes, et à analyser ces expériences pour déterminer dans quelles conditions elles pourraient être reproduites.

Des parcs solaires, construits dans le cadre de projets du HCR, répondent aujourd'hui aux besoins en matière d'éclairage et d'énergie à faible puissance des réfugiés accueillis dans les camps d'Azraq et de Za'atri (Jordanie). L'énergie excédentaire est réintroduite dans le réseau national jordanien. Au Bangladesh, la production de biogaz a permis de convertir tous les déchets d'origine humaine en combustible de cuisson dans un camp.

Dans les camps de Jijiga, en Éthiopie, les réfugiés utilisent aujourd'hui, en lieu et place du kérosène, des réchauds de cuisson à l'éthanol, moins nocifs pour la santé et moins dangereux. Cette conversion a donné naissance à un projet financé par la lutte contre les émissions de carbone, et le crédit carbone ainsi obtenu permet de fournir des réchauds supplémentaires, davantage de combustibles et d'autres services. Le HCR étend l'utilisation des réchauds à l'éthanol à trois sites supplémentaires dans le pays.

Un projet pilote utilisant des gaz de pétrole liquéfiés (GPL) était en cours dans les camps de Dadaab, au Kenya. L'utilisation des GPL dans la cuisson a non seulement des effets bénéfiques sur la santé, puisqu'il s'agit d'une source d'énergie non polluante, mais un impact moindre sur l'environnement et pourrait donc réduire les tensions qui naissent parfois entre les réfugiés et la communauté d'accueil en raison de la raréfaction des ressources naturelles communes.

L'intégration d'une composante de gestion responsable des ressources naturelles dans les programmes relatifs à l'énergie reste fondamentale pour le HCR. Une telle composante est indispensable pour lutter contre les effets sur l'environnement qui accompagnent parfois les afflux de réfugiés et les opérations humanitaires correspondantes, et pour déterminer comment une gestion des ressources bien conçue, innovante et participative pourrait

aider à assurer un accès à l'énergie et à des moyens de subsistance sans risque et durables dans ces contextes.

Les opérations du HCR ont appuyé un éventail de projets de résilience environnementale, notamment des campagnes de reboisement dans des sites d'accueil des réfugiés et des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement. Dans la même optique, l'organisation a cherché à réduire son empreinte carbone et les coûts liés à

sa consommation d'énergie en utilisant des énergies renouvelables pour les logements du personnel, l'administration et la distribution d'eau. Les efforts déployés pour obtenir l'accréditation du Fonds vert pour le climat et pour trouver d'autres moyens de financement auront un impact considérable sur le financement potentiel de la gestion de l'environnement, des énergies renouvelables et de l'adaptation aux changements climatiques. ■

Domaines d'intervention en 2015	Principales réalisations en 2015
Environnement et énergie	
Mettre en œuvre avec efficacité la Stratégie globale du HCR pour un accès sans risque aux combustibles et à l'énergie (SAFE)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 10 opérations ont élaboré une stratégie SAFE spécifique pour leur pays (Burkina Faso, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Népal, Ouganda, Rwanda, Soudan, Soudan du Sud et Tchad). Grâce à ces stratégies, la dépendance excessive à l'égard du bois de chauffe, principal combustible de cuisson, a fait place à l'utilisation de sources d'énergie plus écologiques. Au Burkina Faso, en Éthiopie et au Kenya, par exemple, des fourneaux solaires et des dispositifs utilisant des énergies de substitution, dont l'éthanol et les gaz de pétrole liquéfiés, ont été testés. ■ En 2015, près de 99 000 ménages ont reçu des fourneaux à haut rendement dans cinq pays (Burkina Faso, Éthiopie, Kenya, Ouganda et Rwanda) et plus de 99 700 ménages ont reçu des lampes solaires. En Éthiopie seulement, 52% des ménages ont reçu des fourneaux écologiques et 66% des ménages ont reçu des lampes solaires.
Améliorer la connaissance des interventions dans le secteur de l'énergie par un renforcement du suivi et de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ■ En collaboration avec l'Alliance mondiale pour les réchauds écologiques et <i>Berkeley Air Monitoring</i>, le HCR a défini des normes minimales pour les dispositifs de cuisson susceptibles d'être achetés aux différents stades d'une réponse d'urgence. Dans le même temps, l'organisation a entrepris d'élaborer des orientations sur le suivi, l'évaluation et la mesure du rendement des programmes énergétiques, afin d'assurer l'utilisation de réchauds et de combustibles adaptés et durables. ■ Une étude au Tchad, entreprise au titre du projet <i>Light Years Ahead</i>, a montré que les ménages avaient réduit de moitié leurs dépenses d'éclairage depuis la distribution de lampes solaires. En outre, 94% des individus interrogés ont indiqué qu'ils se sentaient beaucoup plus en sécurité la nuit, grâce aux lampadaires solaires.
Élargir les compétences et la capacité en matière d'énergie et d'environnement dans les opérations sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une formation dans le domaine de l'énergie et de l'environnement a été assurée auprès de participants provenant de 17 opérations. ■ Un programme d'autoformation en ligne sur l'accès sans risque aux combustibles et à l'énergie dans les situations de déplacement a été élaboré pour renforcer les connaissances et la capacité de gestion du personnel du HCR et de ses partenaires. Le programme doit être lancé en 2016.
Tester des approches innovantes en matière d'énergie et d'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le projet de distribution de réchauds aux fins de l'obtention de crédits carbone, lancé au Rwanda avec la participation de 300 réfugiés, a non seulement procuré des revenus aux réfugiés mais a généré 50 000 EUR en 2015. ■ Le plan de gestion de l'environnement lancé au camp de Mahama (Rwanda) prévoyait l'achat de réchauds améliorés pour 20 000 ménages, la mise en place d'un système de gestion des boues pour la station d'épuration provisoire et un plan spécifique de gestion de l'environnement pour la construction et l'exploitation d'une station d'épuration permanente sur le site. ■ Des technologies avec formules de paiement à la carte ont relié les moyens de subsistance aux priorités énergétiques et la première intervention portant conjointement sur les énergies renouvelables et les moyens de subsistance a été lancée auprès de 3 300 ménages ; elle visait à créer des coopératives de l'énergie et des activités génératrices de revenus pour la communauté réfugiée et la communauté d'accueil. ■ Le projet d'électrification d'Azraq a été exécuté en Jordanie. Au Tchad, le HCR mettait au point des systèmes hybrides pour alimenter en électricité bureaux et logements, tout en élaborant un projet pilote de régénération écologique des sites. ■ Au Népal, le HCR étudie la possibilité d'installer un mini-réseau en coopération avec Ingénieurs sans Frontières. Les mini-réseaux permettent de distribuer de l'électricité dans les zones isolées qui ne sont pas raccordées au réseau national.

Offrir une vie stable aux réfugiés colombiens en Équateur

D'après un article d'actualité du HCR.
8 avril 2015

SANTO DOMINGO DE LOS TSACHILAS, Équateur | Les grands-parents de Paula* soutiennent le rêve de la jeune fille de devenir un jour vétérinaire, mais la réussite est peu probable sans emploi stable. Un nouveau programme impliquant le HCR redonne espoir à 200 familles de réfugiés comme eux.

« Depuis son enfance, Paula rêve de devenir vétérinaire », explique Amelia, en regardant sa petite-fille âgée de 15 ans. « Tout ce que je veux, c'est lui donner la possibilité de réaliser son rêve ».

Leurs chances de réussite sont en train de grandir grâce au modèle de progression, un nouveau programme qui vise à autonomiser les réfugiés à l'aide d'une méthodologie intégrée. En plus de l'aide humanitaire qui leur a été apportée précédemment, les participants bénéficieront d'une formation professionnelle, d'une éducation aux questions financières et d'une aide juridique.

Amelia élève sa petite-fille Paula depuis que la famille s'est enfuie en Équateur en 2006, après avoir reçu des menaces de mort de la part de membres d'un groupe armé illégal opérant en Colombie. La mère de Paula, enceinte à l'époque, est restée dans leur pays d'origine.

Malgré leurs efforts, il a été difficile pour Amelia et son mari - tous deux âgés - d'obtenir un emploi stable. Les petits boulots qu'ils effectuent suffisent à peine à satisfaire leurs besoins quotidiens. Paula est souvent contrainte de sauter des semaines entières d'école pour aider sa grand-mère.

Un grand nombre de Colombiens réfugiés en Équateur - dépourvus de réseaux



HCR/G. Menezes

Familles assistant au lancement officiel du modèle de progression en Équateur.

sociaux et de ressources - ne peuvent pas trouver d'emploi stable. Il est essentiel de créer des emplois pour réduire la pauvreté et intégrer ces personnes vulnérables.

Pour répondre à ce besoin, le HCR et un certain nombre d'organisations publiques et partenaires, en coordination avec le secteur privé, ont lancé le modèle de progression à Santo Domingo de los Tsáchilas, une ville qui accueille des réfugiés à 200 km de la capitale, Quito.

Ce projet pilote – qui implique le gouvernement local, la *Hebrew Immigrant Aid Society* (HIAS), le Service jésuite des réfugiés (JRS), la Banque nationale de Pichincha et la Fondation CRISFE, spécialiste des services d'éducation financière – soutient l'emploi indépendant, l'emploi salarié et la microfinance pour créer des moyens de subsistance.

Ce projet va au-delà d'une simple aide humanitaire et adopte une approche d'autonomisation plus ciblée à travers

un soutien en matière de consommation, d'aide juridique, d'éducation financière ainsi que des formations pour les réfugiés.

En participant à ce programme, les grands-parents d'Amelia espèrent obtenir des revenus plus stables leur permettant d'épargner un peu d'argent pour des besoins futurs, comme les études de leur petite-fille.

Grâce à la Banque de Pichincha, le plus important établissement bancaire de l'Équateur, ces familles bénéficieront de comptes d'épargne individuels et d'une éducation financière de base.

Dans quelques semaines, Amelia et sa famille commenceront à recevoir un soutien alimentaire et assisteront à leurs premiers cours sur l'éducation financière et l'autosuffisance. •

**Tous les noms ont été modifiés pour des raisons de confidentialité*